



## Recours sur une déchéance du terme

Par **Dragan**, le 17/09/2014 à 15:15

Bonjour,

j'ai contracté un prêt immobilier en 2010 pour un rachat de soulte suite à un divorce.

En 2012, ma situation personnelle et professionnelle s'est détériorée, je n'ai plus honoré mes mensualités durant un an et demi.

J'ai repris le paiement régulier des mensualités en février de cette année et à cette même période j'ai passé un accord avec la banque pour régulariser le retard qui s'élevait à 27000€ en deux mensualités de 13500€ chacune. J'ai versé immédiatement la première mensualité et je m'étais engagé à verser l'autre moitié en avril.

La vente d'un terrain ayant été reportée en novembre, je n'ai pas pu honorer mon engagement.

La banque m'a informé de la déchéance du terme et a entamé une procédure de saisie immobilière.

Un huissier est déjà venu pour un état des lieux.

Je suis en mesure de régulariser mon retard en novembre, mais la banque refuse cet arrangement et me demande de vendre. Suis-je vraiment à la merci de son bon vouloir?

Je suis désespéré, comment faire pour ne pas me retrouver à la rue avec mes trois enfants dont un nouveau né car je me refuse à vendre? Les enfants ont grandi dans cette maison. Tous ces efforts pour rien.

Bien entendu, depuis février, j'honore mes échéances tous les mois.

Merci par avance.